



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO

Tel 33 10 70
septembre
2015
N°46

Ça s'est dit au C.E extraordinaire du 17/09/2015

Ordre du jour : information sur les modalités de recours à la **Garantie Journalière de Production (GJP)**.

La direction souhaite modifier comme bon lui semble la durée et l'horaire des casse-croutes

La CFDT maintien son opposition à ces modifications

Par contre la CFE-CGC signataire du NCS propose, tout simplement, de modifier l'horaire du matin. La prise de poste de 5H21 se ferait à 5H11 et ce en finissant toujours à 13H12. Si la direction ne met pas d'over time, les 10 mn seraient alors placées en prolongement du casse-croute et donc non payées. Que la CFE-CGC fasse cette proposition n'est pas surprenant puisque peu de personne de sa population est impacté.

Ce qui est fort de café c'est que la CFTC soutient cette mauvaise idée en faisant passer pour « réac » toute personne qui s'y oppose sous prétexte : « qu'il faut vivre avec son siècle ! »

Chacun appréciera !

VIVRE AVEC SON SIECLE NE VEUT ABSOLUMENT PAS DIRE VIVRE A L'USINE !!!

